



## CONSEIL MUNICIPAL DU 04 DÉCEMBRE 2017 – 20h30

### COMPTE-RENDU

#### ORDRE DU JOUR

- FINANCES : Vote des tarifs des services communaux
- AFFAIRES SCOLAIRES : Rythmes scolaires et TAP
- URBANISME – Taxe d'aménagement : Vote du taux et exonérations
- CONGRES DES MAIRES : Prise en charge des frais par la Commune
- Questions diverses

**Présents :** Laïd AOUDJ, Régine BRICHET, Monique CHANET, Claire GAUDRON, Marie GAUTREAU, David LAGLEYZE, Jacques LEBRUN, Frédéric LEBRUN, Robert MARION, Sébastien PERROTIN, Delphine RIPOCHE, Anne ROMÉ, Henri SAULGRAIN, Nathalie TURCAS

**Excusés :** Céline FOURREAU (pouvoir à Sébastien PERROTIN), Emmanuel NOZAY (pouvoir à Frédéric LEBRUN), Marie-Madeleine PARENTEAU (pouvoir à Régine BRICHET), Véronique PICHEREAU (pouvoir à Nathalie TURCAS), Cédric TECHER (pouvoir à David LAGLEYZE)

<i>Relevé synthétique des sujets à traiter</i>	<i>Décisions</i>
<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Pouvoirs accordés par les conseillers excusés</b></li><li>• <b>Approbation du compte-rendu précédent</b></li><li>• <b>Désignation du secrétaire de séance</b></li></ul> <p style="text-align: center;"><b>ORDRE DU JOUR</b></p> <p><b>1) <u>FINANCES : Vote des tarifs des services communaux (JL)</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>○ En fin d'exercice budgétaire, il convient de fixer les tarifs des services communaux pour l'année 2018.</li><li>○ Tarifs à fixer :<ul style="list-style-type: none"><li>➤ Locations de salles<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Sale de l'Alerte</li><li>▪ Gourmandine</li><li>▪ Salle de réunion</li></ul></li><li>➤ Location des espaces santé aux professionnels<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Espace Santé 1 (Harmonia)</li><li>▪ Espace Santé 2 (Salle de sport)</li></ul></li><li>➤ Restaurant scolaire : tarifs des repas</li><li>➤ Portage : tarifs des repas</li><li>➤ Tarifs divers :<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Cimetière</li></ul></li></ul></li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Approuvé à l'unanimité</li><li>• Sébastien PERROTIN est désigné secrétaire de séance.</li></ul>

- Gardiennage des chiens
- Livre
- Photocopie
- Commerces ambulants
- Location de matériel
- Vente de terre végétale
- Vente de bois

○ Propositions 2018 :

- Maintien des tarifs de 2017 jusqu'au 31/08/2018
- Nouveaux tarifs à fixer pour le 01/09/2018 avec une analyse complète de l'année 2017
- Réduction du tarif de location de 30% pour les réservations de l'Alerte par des associations extérieures
- Mise à disposition gratuite des salles et prêt de tables et chaises pour la fête des voisins (rue complète avec tout le monde d'invité) après contact avec la Mairie
- Pas de mise à disposition gratuite hors associations
- Harmonia : proposition de location à 40€ / demi-journée et 75 € la journée pour des manifestations sans repas, tous les jours sauf le dimanche et jusqu'à 18h00 le samedi  
Proposition de mise à disposition gratuite pour les associations communales, les professionnels de santé et la CCALS
- Vente de bois : 30€ le stère coupé

*Le Conseil Municipal doit délibérer pour fixer les tarifs applicables au 01/01/2018.*

- Difficultés pour fixer les tarifs sans avoir un bilan comptable complet de l'année 2017
- Pour les manifestations à but non lucratif seulement
- Caution de 300 €
- Caution de la Gourmandine fixée à 300 €
- Que pour les agents communaux (Jocelyn diffuse l'information et centralise les demandes)
- Adopté à l'unanimité

**2) AFFAIRES SCOLAIRES : Rythmes scolaires et TAP (MG)**

- Le Conseil Municipal s'est déjà prononcé au cours de la séance du 2 octobre sur l'évolution souhaitée des rythmes scolaires ainsi que sur l'avenir du service TAP à compter de l'année scolaire 2018-2019.
- Il s'est positionné pour le passage au rythme à 4 jours et l'arrêt des temps d'activités périscolaires.
- Il est cependant nécessaire de formaliser cet avis sous la forme d'une délibération.

- La décision de la Commune est transmise, avec celle du Conseil d'école, au directeur académique des services de l'éducation nationale, qui tranchera en cas de désaccord.
- Une majorité des communes (environ 80%) semblerait repasser au rythme à 4 jours.
- Dans la mesure où la Commune n'assurerait pas les TAP, les parents devraient récupérer leurs enfants à 15h30. À voir si la CCALS adapterait les heures de la garderie périscolaire (pas d'informations à ce jour).

<p><i>Le Conseil Municipal doit délibérer pour rendre son avis sur l'évolution des rythmes scolaire et l'avenir du service TAP à compter de la rentrée de septembre 2018.</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Aucune étude ne prouve aujourd'hui ni les bienfaits ni les méfaits de ce rythme à 4,5 jours.</li> <li>○ La période du matin est, cependant, un moment privilégié d'apprentissage pour les enfants.</li> <li>○ Souhait du changement de rythme scolaire avec passage à 4 jours adopté à 18 voix pour et 1 voix contre</li> <li>○ Pas de prise en charge de la Commune du service des TAP adoptée à 18 voix pour et 1 abstention</li> </ul>
<p><b><u>3) URBANISME – Taxe d'aménagement 2018 : Vote du taux et exonérations (DR)</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Taux appliqué : 4 %</li> <li>○ Exonérations appliquées : <ul style="list-style-type: none"> <li>▸ Celles définies au code de l'urbanisme</li> <li>▸ Constructions réalisées dans le périmètre de la ZAC</li> </ul> </li> </ul> <p><i>Le Conseil Municipal doit délibérer pour fixer le taux et les exonérations de la taxe d'aménagement pour 2018.</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Le taux de 4% est conservé</li> <li>○ Exonération de la part communale pour les abris de jardin</li> <li>○ Adopté à l'unanimité</li> </ul>
<p><b><u>4) CONGRES DES MAIRES : Prise en charge des frais par la Commune (RB)</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Régine, Jacques, Laïd et Agnès se sont rendus à Paris pour assister au 100<sup>e</sup> Congrès des Maires le 21 novembre.</li> <li>○ Il est nécessaire de prendre une délibération pour que la Commune prenne en charge les frais d'inscription (3x95€) et de train (4x81€)</li> <li>○ Les frais d'inscription et de train de Laïd seront ensuite remboursés par le SIAEP Loir et Sarthe.</li> </ul> <p><i>Le Conseil Municipal doit délibérer pour que la Commune prenne en charge les frais liés à la participation au Congrès des Maires.</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Adopté à l'unanimité</li> </ul>

## Questions diverses

- Boulangerie
  - Réunion le samedi 02/12 pour préparer le présent conseil
  - Décision d'installer une machine pour dépanner provisoirement la population
  - 3 boulangers, de Tiercé et Châteauneuf, ont été sollicités
  - Machine identique selon les 2 boulangers
  - Accord unanime pour la mise à disposition de l'espace public à l'euro symbolique
  - Accord unanime pour des frais d'électricité fixés à 20€ par mois
  - Les boulangeries sollicitées pour installer la machine ne sont pas intéressées pour développer un commerce à Étriché
  - Accord unanime pour retenir le boulanger 2 dans la mesure où ce boulanger s'engage à mettre à disposition une machine et à la retirer dès qu'une solution plus stable sera trouvée (installation d'un boulanger, dépôt de pain)
  - La dalle béton ainsi qu'un branchement électrique sont à réaliser à proximité de la salle des fêtes
  
- Informations diverses
  - Pompiers :
    - Appel de Carole Brisard, lieutenant des pompiers, qui essaie de travailler au rapprochement des pompiers de Tiercé et Étriché
    - Une proposition d'un défilé de la Sainte Barbe à Étriché pour 2018 pourrait être envisagée
    - La Commune pourrait s'engager à accueillir les enfants au restaurant scolaire pour permettre aux pompiers d'être disponibles
  - Premiers PACS en mairie le samedi 02/12
  - Conseil Municipal des Enfants :
    - Exposition des affiches dans les 2 écoles et sur le panneau d'affichage de la mairie

- 16 candidats sont venus à la réunion avec 8 candidats de l'école publique et 8 candidats de l'école privée (CM1 ou CM2)
  - Remise d'une cocarde aux enfants élus lors des vœux
  - Remise des cartes d'électeurs le 08/01 dans les classes
- Téléthon : Les conseillers sont invités aux activités le dimanche et au rassemblement à 18h00 à la mairie
- Vœux :
  - Fixés le 14/01
  - Souhait de créer des stands informatifs à visiter en plus du marché avant le discours
- Écoles :
  - Spectacle de l'école publique le 15/12 à 20h à l'Alerte
  - Défilé aux lampions de l'école privée le 16/12 à 17h15
- Commission d'urbanisme le 18/12 : Guillaume AUGEREAU revient en Mairie pour traiter le sujet de l'évolution du PLU
- Idée de rattacher le projet de la Journée Citoyenne à une commission spécifique ?
- Espace Santé :
  - Rencontre avec le Dr RENIER pour développer un lien entre Etriché et le Pôle Santé de Châteauneuf
  - Installation d'une opticienne à domicile en janvier avec une permanence à l'Harmonia
  - Dr RENIER a rencontré 2 intervenants de médecine complémentaire
- Travaux d'assainissement (rue de la Mairie et rue du Chauvineau) : la question du trajet des enfants vers le restaurant scolaire est à traiter. Jacques précisera les dates et encombrements occasionnés.

**Prochaines Réunions :**

- 18/12/2017 à 19h30 : Réunion d'Adjoints
- 08/01/2018 à 20h30 : Conseil Municipal (pot à 20h00)
- 15/01/2017 à 19h30 : Réunion d'Adjoints